

# OMPI



**SCIT/6/7**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 26 janvier 2001

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

**COMITÉ PLÉNIER**  
**Sixième session**  
**Genève, 22 – 26 janvier 2001**

RAPPORT

*adopté par le SCIT plénier*

## INTRODUCTION

1. Le Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a tenu sa sixième session en comité plénier (ci-après dénommé "SCIT plénier") à Genève, du 22 au 26 janvier 2001.
2. Les États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris, étaient représentés à cette réunion : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Liban, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay (76).

3. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB), de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), du Bureau Benelux des marques (BBM), de la Communauté européenne (EC), de la Communauté des États indépendants (CEI) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) (10) ont pris part à la réunion en qualité de membres.

4. Des représentants des organisations ci-après ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs : Organisation de l'unité africaine (OUA), Fédération internationale des associations d'inventeurs (IFIA) et Groupe de documentation sur les brevets (PDG) (3).

5. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

#### Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

6. La session a été ouverte par Mme H. Frary, en sa qualité de secrétaire de la réunion.

#### Point 2 de l'ordre du jour : élection du président et des deux vice-présidents

7. Le SCIT plénier a réélu à l'unanimité M. P. Back (Royaume-Uni) président et Mme A. Vadász (Hongrie) et M. A. El Faki Ali (Soudan) vice présidents.

#### Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

8. Le SCIT plénier a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport, sous réserve de l'adjonction d'un point 10 intitulé "Échange d'informations".

#### Point 4 de l'ordre du jour : restructuration du SCIT (document SCIT/6/2)

9. En présentant le document SCIT/6/2, le Secrétariat a rappelé aux participants que le débat engagé sur la restructuration pendant la dernière réunion du SCIT plénier, tenue en juillet 2000, a été suivi de deux séries de consultations dans le cadre desquelles les États membres et les organisations intergouvernementales ont présenté des observations sur les textes rédigés par le Secrétariat. L'étude des principaux domaines à réformer a été divisée en deux groupes, à savoir structure du comité et méthodes de travail. Des suggestions ont été formulées quant à la modification des méthodes de travail, compte tenu de certains impératifs précis : premièrement, la nécessité d'abandonner une structure administrative lourde qui peut parfois ralentir le processus de prise de décision; la nécessité d'introduire une souplesse suffisante pour pouvoir maîtriser un sujet aussi évolutif que les techniques de l'information; l'évolution vers une utilisation accrue des moyens de travail électroniques en tirant parti de la mise en place du WIPONET, méthode qui permettra aussi que les questions soient examinées par un maximum d'experts à l'échelle mondiale; et la nécessité d'intégrer la définition et l'organisation des nouvelles tâches ou activités dans les mécanismes de planification interne du Secrétariat, de sorte que la façon de traiter les questions soit conforme aux principes et aux pratiques suivies maintenant en matière de gestion des projets par le Secrétariat dans le domaine des techniques de l'information.

10. À la suite d'un débat, les délégations ont décidé de conserver le SCIT, tout en modifiant l'orientation de ses activités dans le cadre d'un mandat déterminé, et de réformer ses méthodes de travail et ses structures subsidiaires. Dans leurs interventions, elles ont fait part de leurs préoccupations quant à la nécessité pour les États membres de jouer un plus grand rôle dans le suivi et la gestion des activités relatives aux techniques de l'information. Il faudra mettre davantage l'accent sur les méthodes de travail électroniques et l'accélération des processus de prise de décision de façon à satisfaire aux exigences d'un environnement technique dynamique.

11. À l'issue du débat, le comité permanent a approuvé, pour ses travaux, une structure générale, la procédure applicable pour la définition et l'organisation des projets ou des tâches et des principes directeurs en ce qui concerne la documentation des réunions (annexe III du présent document). Il a été noté que ce nouveau document entraînera la suppression d'un certain nombre de dispositions figurant dans le texte des règles de procédure particulières du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) énoncées aux paragraphes 5 et 7 de l'appendice I de l'annexe III du document SCIT/1/7, ainsi que la totalité de l'appendice II de l'annexe III. La nouvelle structure remplace aussi la structure indiquée dans les paragraphes 13 à 15 du document SCIT/1/7. Le Secrétariat élaborera un texte actualisé des règles de procédure particulières du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT), à partir de l'annexe III, et un document sur les questions en suspens indiquées dans le document SCIT/6/2, pour la prochaine session du SCIT.

12. Pour permettre aux nouveaux groupes de travail chargés des projets relatifs aux techniques de l'information et des normes et de la documentation d'être en état de fonctionner à leur première réunion, la liste des tâches inscrites au programme de travail actuel du SCIT a été divisée en deux groupes. La liste des tâches, indiquant les nouvelles

*affections, les tâches prioritaires et la suite à donner par les groupes de travail respectifs, figure à l'annexe IV du présent document. Le SCIT a aussi convenu de soumettre aux groupes de travail, pour décision, une proposition de la délégation du Royaume-Uni tendant à nommer des responsables pour chaque tâche et à modifier le libellé des tâches conformément aux indications figurant dans le paragraphe 9 du cadre structurel approuvé (voir l'annexe III).*

Point 5 de l'ordre du jour : rapport sur l'état d'avancement du projet WIPONET (document SCIT/6/3)

13. En présentant le document SCIT/6/3, le Secrétariat a actualisé pour le comité le point fait sur l'évolution du projet WIPONET, en indiquant en particulier les faits importants survenus depuis l'élaboration du document. À la suite de négociations approfondies, le Secrétariat a signé en décembre 2000 des contrats distincts, l'un avec la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA), l'autre avec International Business Machines (IBM). IBM fournira les services liés à l'établissement, au fonctionnement et à la maintenance du CENTRE WIPONET à Genève, qui devrait être opérationnel au quatrième trimestre de 2001 : tous les offices de propriété intellectuelle raccordés à l'Internet pourront alors accéder aux services fournis. La SITA installera le KIT WIPONET et en assurera la maintenance, d'abord dans cinq offices (un par région) en mai 2001, pour aboutir à un total de 65 offices équipés en fin d'année 2001.

14. Le Secrétariat a confirmé que les engagements financiers représentés par ces deux contrats sont dans les limites du budget approuvé par les États membres et sont compatibles avec les prévisions faites pour les budgets biennaux à venir. En ce qui concerne la formation relative au WIPONET, un contrat devrait être signé très prochainement. Une caractéristique importante de ce programme est l'adoption d'une stratégie de formation de formateurs axée sur les correspondants WIPONET (WIPONET Focal Points) qui seront désignés par chaque office.

15. La délégation de la Suède a demandé des éclaircissements sur un passage du communiqué de presse selon lequel le WIPONET ferait appel à une combinaison du réseau privé de la SITA et de l'Internet public. Le Secrétariat a répondu que, conformément à ce qui avait été indiqué lors de la cinquième session du SCIT plénier, le WIPONET fera appel à l'Internet public dans toute la mesure du possible et au réseau privé de la SITA pour le raccordement des offices de propriété intellectuelle dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

16. En réponse à une question posée par la délégation du Pakistan concernant la confidentialité, le Secrétariat a expliqué que le WIPONET n'aura pas recours à un réseau privé pour assurer la sécurité de l'information. Afin de répondre aux exigences des États membres en matière de sécurité, les données seront chiffrées quel que soit le réseau par lequel elles transiteront (réseau privé ou Internet public).

17. La délégation de la Roumanie a demandé la communication d'informations plus détaillées concernant l'architecture technique du WIPONET et les prévisions de mise en œuvre. Le Secrétariat a répondu qu'il communiquera cette information aux États membres lorsque les revues finales de conception auront été effectuées avec les deux sociétés concernées.

18. Le Secrétariat a fait savoir qu'un administrateur à la sécurité de l'information a récemment été recruté à l'OMPI et qu'il travaille à l'élaboration d'une politique de sécurité en coordination avec l'équipe du projet WIPONET, l'équipe du projet PCT IMPACT et la Division des services informatiques : la ligne de conduite qui sera établie en matière de sécurité sera communiquée aux États membres le moment venu.

Point 6 de l'ordre du jour : rapport sur l'état d'avancement de GlobalPat (rapport verbal du Secrétariat)

19. Le Secrétariat a fait le point sur le développement du projet GlobalPat, auquel l'OMPI coopère avec l'OEB. Cette coopération prend la forme d'un engagement ferme de financer la fourniture du produit GlobalPat pour un certain nombre d'États membres, y compris la mise à jour du fichier rétrospectif et l'abonnement au fichier courant. L'OMPI a envoyé la circulaire SCIT.2523 pour confirmer quels sont les offices qui recevront des exemplaires gratuits, et il a reçu quelques demandes supplémentaires émanant d'États membres. Sur cette base, l'OMPI financera de l'ordre de 110 à 120 abonnements à GlobalPat.

20. Le Secrétariat a apporté des précisions sur le calendrier envisagé pour les produits GlobalPat. La mise à jour du fichier rétrospectif devrait être à disposition dans le courant du premier semestre de 2001; elle comportera toutes les données publiées sur les disques de fichier courant de 1997 et 1998, plus des données relatives aux brevets publiés en 1999 et 2000. En conséquence, une actualisation du fichier rétrospectif viendra remplacer le dernier CD-ROM de chacun des groupes (clusters) qui forment la collection systématique GlobalPat. La production de fichiers courants devrait commencer au second semestre de 2001; elle concernera les données relatives aux brevets publiés depuis le début de 2001. Il est prévu de faire paraître cette information mensuellement sur CD-ROM, mais en remplaçant tous les six mois les six derniers CD-ROM par un DVD. On constate en effet une évolution technique du CD-ROM vers le DVD, et les offices auraient beaucoup à gagner à disposer de la collection GlobalPat sur DVD. Aussi est-il prévu, dans la dernière partie du processus, vers la fin de l'année 2001, de retraiter le fichier rétrospectif proprement dit, c'est-à-dire le fichier rétrospectif complet, pour le produire sur DVD. Cela devrait faciliter la gestion et la manipulation de GlobalPat au sein des offices. À cet égard, et en réponse à une question posée par la délégation du Mexique, le Secrétariat a confirmé que les offices des États membres qui bénéficient du financement de GlobalPat par l'OMPI recevront gratuitement des exemplaires du fichier rétrospectif sur DVD.

Point 7 de l'ordre du jour : rapport sur l'état d'avancement du projet JOPAL (document SCIT/6/4)

21. Les délibérations à ce sujet ont été facilitées par un exposé de l'OEB sur son utilisation actuelle de la littérature non brevet. Cet exposé avait été demandé par le Secrétariat, pour donner aux États membres un éclairage sur l'intérêt et l'importance de la littérature non brevet à l'heure actuelle. L'exposé de l'OEB a été reçu avec beaucoup d'intérêt par les États membres et il sera mis à disposition sur le site Web du SCIT.

22. Après l'exposé, les délibérations ont porté sur les résultats de l'enquête concernant le JOPAL et sur les orientations futures, exposés dans le document SCIT/6/4.

23. Il ressort des résultats de l'enquête que quelques offices d'États membres utilisent le JOPAL et que, même si les offices ont recours à d'autres sources de littérature non brevet, généralement les sources citées ne sont pas disponibles gratuitement sur l'Internet. Même si des délégations ayant pris la parole estiment que le niveau de service procuré par le JOPAL est limité en comparaison de ce qui est possible aujourd'hui, il n'existe actuellement pas de service gratuit qui pourrait le remplacer. La mise à disposition de ce service gratuit présente un intérêt non seulement pour les offices d'États membres qui utilisent encore le JOPAL, mais aussi pour les inventeurs, les chercheurs, etc.

24. Les participants ont ensuite débattu des stratégies envisageables pour l'avenir. D'entrée de jeu, la délégation de la Suède a fait part de son intention de mettre fin à sa participation au projet JOPAL avec le dernier numéro de l'an 2000 de la revue attribuée à l'Office suédois.

25. Un consensus s'est dégagé, entre les délégations participant à la session, en faveur de la poursuite de la publication du JOPAL. Après un échange de vue sur les services élargis qui pourraient être envisagés selon les stratégies c) et d) – voir le paragraphe 12 du document SCIT/6/4 – des délégations ont émis l'opinion qu'une proposition plus étoffée comportant un exposé détaillé des coûts et des avantages devrait être soumise au comité avant qu'il puisse se prononcer sur l'orientation future du projet. En réponse à la délégation des États-Unis d'Amérique qui avait évoqué la possibilité de renvoyer la question au Groupe de travail sur la réforme de la CIB, les participants sont convenus que les mesures et les décisions concernant le projet JOPAL relèvent plutôt de la compétence du SCIT.

26. En conclusion, il a été demandé au Secrétariat d'établir pour la prochaine réunion du comité un document approfondissant la proposition comme indiqué au paragraphe 25.

Point 8 de l'ordre du jour : rapport de l'Office européen des brevets sur l'état d'avancement des travaux portant sur la mise à disposition, grâce au service des registres de brevets d'EPIDOS, d'informations relatives à l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées (document SCIT/6/5)

27. Le SCIT plénier a pris note du compte rendu de l'OEB sur l'état d'avancement de ses travaux visant à rendre accessible, grâce au service des registres de brevets d'EPIDOS, les informations relatives à l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées. Le rapport correspondant fait l'objet du document SCIT/6/5.

28. Le PDG a constaté qu'un progrès considérable a été fait sur cette question et en a remercié tous ceux qui y ont contribué. Très satisfait que des mesures aient été prises pour améliorer la couverture géographique, il a toutefois déploré que des pays importants ne soient toujours pas représentés dans la base de données. Le PDG a expliqué que l'utilisateur est souvent dans l'impossibilité d'obtenir les données dont il a besoin, ce qui le met dans l'incertitude quant à la situation de projets nouveaux. Le PDG est d'avis que la communication des données mentionnées revêt une grande importance et que, compte tenu aussi du travail énorme qui s'accomplit aujourd'hui pour rendre le système des brevets plus simple et moins onéreux, les informations concernant la situation juridique ne doivent pas être négligées parce qu'elles sont très importantes d'un point de vue pratique. Le PDG considère qu'il devrait être relativement simple de fournir ces informations et que, vu leur grand intérêt, tout le monde devrait être concerné par la mise à disposition de ce type de données.

29. La délégation de la France a fait savoir que la France se mettra en rapport avec l'OEB pour commencer à transmettre ce type d'information régulièrement.

30. La délégation de la République de Corée a annoncé que l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) souhaiterait participer au projet P25 du PCIPI à compter du 28 février 2001. Cet office communiquera des données quatre fois par an par l'Internet. La première transmission contiendra des données relatives aux dépôts de demandes PCT de l'an 2000. Ces données indiqueront la situation – entrée ou non dans la phase nationale – des demandes, désignées par leur numéro de dépôt international.

31. La délégation de la Hongrie a annoncé que l'Office hongrois va s'associer à ce projet et commencera à communiquer des données à l'OEB dès que possible.

32. En ce qui concerne l'invitation lancée par l'OEB aux offices de propriété industrielle à s'associer au projet s'ils ne l'ont pas encore fait, et la proposition du PDG au SCIT plénier tendant à augmenter le nombre de pays sur lesquels le service des registres de brevets d'EPIDOS dispose de données, le SCIT plénier est convenu que le Secrétariat enverra, avant la fin de février, une circulaire pour inviter les offices de propriété industrielle qui n'ont pas encore commencé à le faire à communiquer leurs données à l'OEB. Une annexe de cette circulaire indiquera les spécifications techniques requises pour la transmission des données à l'OEB.

Point 9 de l'ordre du jour : présentation des formules chimiques dans les fascicules de brevet (dossier de projet SCIT/P 10/00 Rev.2)

33. Le SCIT plénier a reconsidéré la question des données relatives aux unités de travail complexes figurant dans les fascicules de brevet compte tenu d'un résumé des observations émanant d'offices de propriété industrielle, établi par le Secrétariat et qui fait l'objet de l'annexe 28 du dossier de projet SCIT/P 10/00.

34. À l'issue du débat, le SCIT plénier a convenu qu'il serait bon de faire réaliser une étude de faisabilité afin de déterminer si l'élaboration de règles concernant la saisie des données relatives à des unités de travail complexes figurant dans les fascicules de brevet se justifierait et présenterait un intérêt considérable pour les offices de propriété industrielle. Cependant,

l'opinion majoritaire des délégations ayant participé au débat étant que cette question ne constitue pas une tâche à entreprendre immédiatement, le SCIT plénier a décidé de garder la proposition en attente pour y revenir à l'une de ses prochaines réunions, de préférence en conjonction avec un examen des activités du SCIT.

Point 10 de l'ordre du jour : échange d'informations

35. Le SCIT plénier a pris note avec gratitude de la teneur d'un exposé présenté par la délégation des États-Unis d'Amérique sur les modifications apportées aux documents de brevet de ce pays depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

36. Le SCIT plénier a pris note d'une déclaration de la délégation de la France, qui a indiqué que l'Office européen des brevets, l'office français et l'office du Royaume-Uni ont décidé de travailler ensemble à la conception d'une version anglaise du système d'interrogation en langage naturel de la classification internationale des brevets, dont l'INPI a établi une version française disponible sur son site Web.

37. Le SCIT a pris note d'un document diffusé par la délégation de la Suède annonçant la publication des documents de brevet sur le site Web de l'office suédois. Ce site est accessible à l'adresse suivante : *ftp://www.prv.se/patent\_publ/*.

Point 11 de l'ordre du jour : calendrier des activités (document SCIT/6/6)

38. Le SCIT plénier a examiné le calendrier provisoire d'activités proposé dans le document SCIT/6/6 et a adopté le calendrier de réunions indiqué ci-après. Il a souligné le fait qu'à l'avenir les calendriers des réunions devront être établis de façon à garantir que les groupes de travail disposent de suffisamment de temps pour avancer dans l'étude des questions de fond.

- |                      |  |
|----------------------|--|
| 28 – 30 mai 2001     | Première réunion du Groupe de travail sur les normes et la documentation (groupe nouveau)      |
| 3 – 7 septembre 2001 | Première réunion du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information |
| 3 – 7 décembre 2001  | Septième session plénière (SCIT/7)   |

Point 12 de l'ordre du jour : clôture de la session

*39. Le SCIT plénier a adopté le présent rapport à la séance de clôture, le 26 janvier 2001.*

[Les annexes suivent]



ANNEXE I/ANNEX I

I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)  
(in the alphabetical order of the names in French of the States)

AFRIQUE DU SUD/SOUTH AFRICA

Fiyola HOOSEN (Miss), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

ALGÉRIE/ALGERIA

Mohamed BOUKENNOUS, chef, Service brevets, Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Alger

ALLEMAGNE/GERMANY

Harald VON KEMPSKI, Head, Section IT, Federal Ministry of Justice, Berlin

Hubert ROTHE, Head, Industrial Property, Information for the Public, Supply of Literature, German Patent- and Trademark Office, Munich

ARGENTINE/ARGENTINA

Marta GABRIELONI (Sra.), Consejero, Misión Permanente, Ginebra

ARMÉNIE/ ARMENIA

Manvel BABAYAN, Director, Information Technologies Department, Armenian Patent Office, Yerevan

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Remo MORETTA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

AUTRICHE/AUSTRIA

Elvira GRONAU (Mrs.), Head, Technical Department XI, Austrian Patent Office, Vienna

AZERBAÏDJAN/AZERBAIJAN

Habib SULEYMANOV, Main Expert, State Register Department, State Committee for Science and Engineering, Department of Patents and Licenses, Baku

BÉLARUS/ BELARUS

Irina EGOROVA (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Valery KUDASHOV, Chairman, Belarus Patent Office, Minsk

BULGARIE/BULGARIA

Dimitar GANTCHEV, Minister Plenipotentiary, Permanent mission, Geneva

BRÉSIL/BRAZIL

Claudio Rosemberg TREIGUER, Jefe, Centro Documentación y Información Tecnológico, National Institute of Industrial Property (INPI), Rio de Janeiro

BURKINA FASO

Guy TIENDREBEOGO, chef, Service intérimaire de la division informatique et répartition, Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA), Ouagadougou

CANADA

Donald B. McMASTER, Advisor, Electronic Intellectual Property Information Products, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Hull

CHILI/CHILE

Hermes Eloy TORRES MASON, Jefe, Área informática, Departamento de Propiedad Industrial, Santiago

Sergio ESCUDERO, Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CHINE/CHINA

ZHANG Xiyi, Deputy Director General, Planning and Development Department, State Intellectual Property Office, Beijing

COLOMBIE/COLUMBIA

Luis Gerardo GUZMAN VALENCIA, Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CONGO

Gabriel OYOUKOU, chef, Service de la documentation et information, Antenne nationale de la propriété industrielle (ANPI), Brazzaville

CÔTE D'IVOIRE

Désiré-Bosson ASSAMOI, conseiller, Mission permanente, Genève

CROATIE/CROATIA

Kristina BUBANKO-ŽIGER (Ms.), Deputy Director General, State Intellectual Property Office, Zagreb

Vesna CERNELC-MARJANOVIC (Mrs.), Head, IT Department, State Intellectual Property Office, Zagreb

DANEMARK/DENMARK

Hans JAKOBSEN, Deputy Director General, Danish Patent and Trademark Office, Taastrup

ÉGYPTE/EGYPT

Ahmed ABDEL LAITIF, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

ÉQUATEUR/ECUADOR

Joffre GRIJALVA ZAPATER, Director de Informática, Instituto Ecuatoriano de la Propiedad Intelectual (IEPI), Quito

ESPAGNE/SPAIN

Jaime ALEJANDRE MARTÍNEZ, Deputy Director General, Director del Departamento de Patentes e Información Tecnológica, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

Carlos Javier DELGADO BERMEJO, Jefe de Área de Desarrollo de Aplicaciones, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

ESTONIE/ESTONIA

Margus VIHHER, Head, Information Department, Estonian Patent Office, Tallinn

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Edward R. KAZENSKE, Deputy Commissioner for Patent Resources and Planning, United States Patent and Trademark Office, Washington, D.C.

Robert JOHNSON, Deputy Director, Office of Systems Architecture and Engineering, United States Patent and Trademark Office, Washington, D.C.

Cheryl E. KAZENSKE (Mrs.), Intellectual Property Program Manager, Office of Legislative and International Affairs, United States Patent and Trademark Office, Washington, D.C.

Edmond G. RISHHELL Jr., International Exchanges and Standards Specialist, United States Patent and Trademark Office, Washington, D.C.

ÉTHIOPIE/ETHIOPIA

Woinshet TADESSE (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Alexey GVINEPADZE, vice-directeur, Institut fédéral de la propriété industrielle (FIPS), Rospatent, Moscou

Marina KRYUKOVA (Mme), vice-directeur, Département des relations internationales, Rospatent, Moscou

FINLANDE/FINLAND

Juha REKOLA, Head, Development Division, National Board of Patents and Registration, Finnish Patent Office, Helsinki

FRANCE

Jean-François LESPRIT, chargé de mission, Direction, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Michèle LYON-BOUGEAT (Mme), chargée de mission, Département brevets, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Michèle WEIL-GUTHMANN (Mme), conseiller, Permanent mission, Genève

GÉORGIE/GEORGIA

David GABUNIA, Director General, National Intellectual Property Center (SAKPATENT), Tblisi

GHANA

Judith Kesewah SARPONG (Mrs.), Assistant Copyright Administrator, Copyright Office, Accra

Joseph Jainy Nwaneampeh, Minister-Counsellor, Permanent Mission, Geneva

GUATEMALA

Andrés WYLD, Primer Secretario, Misión Permanente, Ginebra

HONGRIE/HUNGARY

Ágnes VADÁSZ (Ms.), Information Counsellor, Hungarian Patent Office, Budapest

Ákos VÁRHEGYI, Head, Adm. System Development Section, Hungarian Patent Office, Budapest

INDE/INDIA

Homai SAHA (Mrs.), Minister (Economic), Permanent Mission, Geneva

INDONÉSIE/INDONESIA

Iwan WIRANATA-ATMADJA, Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Dewi M. KUSUMAASTUTI (Miss), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D’)/IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Ali HEYRANI NOBARI, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Javad KAZEMI, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

IRLANDE/IRELAND

Michael LYDON, Senior Examiner, Patents Office, Kilkenny

ITALIE/ITALY

Vittorio RAGONESI, conseiller juridique, Ministère des affaires étrangères, Rome

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE/LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Zakia SAHLI (Mrs.), Councillor, Permanent Mission, Geneva

JAMAÏQUE/JAMAICA

Symone BETTON (Miss), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

Mitsuru SONO, Director, Information Technology Planning Office, Information Systems Affairs Division, Trademark, Design and Administrative Affairs Department, Patent Office, Tokyo

Kazuo HATTORI, Deputy Director, Patent Information Promotion Policy Office, Patent Information Division, General Affairs Department, Patent Office, Tokyo

Hideto TANAKA, Deputy Director, Information Systems Affairs Division, Trademark, Design and Administrative Affairs Department, Patent Office, Tokyo

Takashi YAMASHITA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

KENYA

John Mwangi MAINA, Patent Examiner, Kenya Industrial Property Office, Nairobi

LETONIE/LATVIA

Guntis RAMANS, Head, Department of Examination of Inventions, Patent Office, Riga

LIBAN/LEBANON

Rania MEZHER (Mrs.), Operator, Ministry of Economy and Trade, Beirut

MADAGASCAR

Olgatte ABDOU (Mme), premier secrétaire, Mission permanente, Genève

MALAISIE/MALAYSIA

Mohammad Amran B. ABAS, Assistant Registrar, Intellectual Property Division, Ministry of Domestic Trade and Consumer Affairs, Kuala Lumpur

Raja Zaib Shah RAJA REZA, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

MAROC/MOROCCO

Fatima EL MAHBOUL, ministre conseiller, mission permanente, Genève

MEXIQUE/MEXICO

Arturo HERNÁNDEZ-BASAVE, Ministro, Misión Permanente, Ginebra

Miguel GUTIÉRREZ HERNÁNDEZ, Asesor en Tecnologías de la Información, Instituto Nacional del Derecho de Autor (INDA), México

Karla Tatiana ORNELAS LOERA (Srta.), Agregada Diplomática, Misión Permanente, Ginebra

NIGÉRIA/NIGERIA

Maigari Gurama BUBA, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

NORVÈGE/NORWAY

Toril FOSS (Mrs.), Project Manager, Norwegian Patent Office, Oslo

Per Olaf RANGER, Senior Advisor, Norwegian Patent Office, Oslo

OMAN

Batool AL-MULANJI (Mrs.), Director, Information Technology, Ministry of Commerce, Muscat

PAKISTAN/PAKISTAN

Muhammad ISHAQUE, Joint Electronics Advisor, Ministry of Science and Technology, Islamabad

PANAMA

Julio Armando CORONADO GARCIA, Jefe, Departamento de Sistemas de Información, Ministerio de Comercio e Industrias, Dirección General del Registro de la Propiedad Industrial, Panamá

Lilia CARRERA (Sra.), Analista de Comercio Exterior, Misión Permanente, Ginebra

PAYS-BAS/NETHERLANDS

Siep DE VRIES, Head, Chemical Division, Netherlands Industrial Property Office, Rijswijk

PHILIPPINES

Ma. Angelina M. STA. CATALINA (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Lourdes ALABARCA (Mrs.), Assistant Director, Management Information System and EDP Bureau, Intellectual Property Office, Department of Trade and Industry, Makati

POLOGNE/POLAND

Barbara ZABCZYK (Mrs.), Chief Expert, Information Department, Patent Office, Warsaw



PORTUGAL

Madalena ABREV (Mme), directeur d'information, Instituto Nacional de Propriedade Industrial (INPI), Lisbon

Jorge A.R. ALVIM, directeur informatique, Instituto Nacional de Propriedade Industrial (INPI), Lisbon

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

AHN Jae-Hyun, Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

JANG Juneho, Deputy Director, IT Project Manager, Information Planning Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

JANG Dae-Kyo, Deputy Director, Information Planning Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

PARK Jin-Seok, Senior Deputy Director, International Cooperation Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE/DOMINICAN REPUBLIC

Isabel PADILLA ROMÁN (Srta.), Consejero, Misión Permanente, Ginebra

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Miroslav PACLÍK, Director, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE/DEMOCRATIC PEOPLE'S  
REPUBLIC OF KOREA

JANG Chun Sik, Counsellor, Permanent Mission, Geneva

JO Sung Ju, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

ROUMANIE/ROMANIA

Bogdan BORESCHIEVICI, Director, National Collection, IT Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Adriana ATANASOAI (Mrs.), Head, IT Division, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Gabriel JIPA, System Engineer, IT Division, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Peter BACK, Deputy Director, PDD/A, The Patent Office, Newport

Geoff BENNETT, Head, Information Technology Services, The Patent Office, Newport

RWANDA

Jacqueline RUSIRIBYA (Mme), deuxième conseiller, Mission permanente, Genève

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Ondrej STEHLÍK, Head, IT Department, Information Technologies Department, Office of Industrial Property of the Slovak Republic, Banská Bystrica

Milan MÁJEK, deuxième secrétaire, Mission permanente, Genève

SLOVÉNIE/SLOVENIA

Marta JAKI (Mrs.), Head Assistant, Slovenian Intellectual Property Office (SIPO), Ljubljana

SOUDAN/SUDAN

Ahmed EL FAKI ALI, Commercial Registrar General, Ministry of Justice, Khartoum

SRI LANKA

Gothami INDIKADAHENA (Mrs.), Counsellor, Economic and Commercial, Permanent Mission, Geneva

SUÈDE/SWEDEN

Lars G. BJÖRKLUND, Acting Director General, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

Kerstin BERGSTRÖM (Mrs.), Head, Patent Information, Swedish Patent and Registration Office, Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Matthias GÜNTER, chef, Service publication et communication électronique, Division finances et informatique, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

Roland TSCHUDIN, chef formation, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

THAÏLANDE/THAILAND

Pichet PENTRAKUL, Senior Computer Specialist, Computer Center, IP Promotion and Development Division, Department of Intellectual Property, Ministry of Commerce, Nonthaburi

Supark PRONGTHURA, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

TOGO

Koakou Ata KATO, responsable de la structure nationale de la propriété industrielle, Ministère du commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche, Lomé

TUNISIE/TUNISIA

Mokhtar HAMDI, chef, Département de la propriété industrielle, Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (INNORPI), Tunis-Belvédère

Samia Ilhem AMMAR, conseiller, Mission permanente, Genève

TURQUIE/TURKEY

Yüksel YUCEKAL, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

UKRAINE

Alla KRASOVSKA (Mrs.), Acting Director, Ukrainian Institute for Industrial Property, Kiev

Alla KOCHETKOVA (Mrs.), Head, Patent Information Sector, Ukrainian Institute for Industrial Property, Kiev

Fedora GNATUSH (Mrs.), Deputy Head, External Relations Division, Ukrainian Institute for Industrial Property, Kiev

Oleksandr BEREZENSKIY, Information Technologies Division, Ukrainian Institute for Industrial Property, Kiev

URUGUAY

Silvia MOLINA ROSANO (Sra.), Legal Advisor, Dirección Nacional de la Propiedad Industrial, Montevideo

II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/  
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)/UNITED NATIONS (UN)

Serguei KHMELNITSKI, External Relations and Inter-Agency Affairs Officer, Geneva

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)/WORLD HEALTH  
ORGANIZATION (WHO)

Michael SCHOLTZ, Special Representative of the Director-General, Geneva

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
(OACI)/INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION (ICAO)

John ORTHCUT, Special Advisor to the Director, Bureau of Administration and Services, Montreal

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT  
ORGANIZATION (EAPO)

Khabibullo FAYAZOV, Vice-President, Moscow

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE (EPO)

Guillaume MINNOYE, Principal Director, IS, The Hague

Georg PANTOGLOU, Director, Co-operation Programmes and INPADOC,  
Vienna Sub-Office, Vienna

Hannes KIESBAUER, Director, Director Publications, Vienna Sub-Office, Vienna

Marc KRIER, Director, Applied R&D, Documentation Department, Rijswijk

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
(OAPI)/AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANISATION (OAPI)

Éliane POSSO (Mlle), chef, Service de la publication et de la documentation, Yaoundé

BUREAU BENELUX DES MARQUES (BBM)/BENELUX TRADEMARK OFFICE (BBM)

A.G.W.J. VERSCHURE, vice-président, La Haye

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE)/EUROPEAN COMMUNITY (EC)

Natalie CHEVALLIER (Mrs.), Head of Sector, Technical Cooperation Division, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (OHMI)/Office for Harmonization in the Internal Market (Trade Marks and Designs) (OHIM), Alicante

Natalie PASINATO (Miss), Assistant Technical Cooperation Division, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (OHMI)/Office for Harmonization in the Internal Market (Trade Marks and Designs) (OHIM), Alicante

ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (OUA)/ORGANIZATION OF AFRICAN  
UNITY (OAU)

Mustapha CHATTI, attaché, Genève

COMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI)/COMMONWEALTH OF  
INDEPENDENT STATES (CIS)

Dmitry P. BULAKHOV, First Deputy Chairman, Executive Committee, Minsk

Mikalai M. OUHNEVIONAK, Head, Foreign Relations Section, Minsk

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Xavier MICHEL, observateur permanent, Représentation permanente, Genève

Sandra COULIBALY LEROY (Mme), adjointe au directeur, Représentation permanente, Genève

III. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES/  
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI)/International Federation of Industrial Property Attorneys (FICPI): Claus Michael MAYR (President, Documentation, Organisation, Communication Commission, Munich)

Groupe de documentation sur les brevets (PDG)/Patent Documentation Group (PDG): Willem G. VIJVERS (Secretary General, Rijswijk)

IV. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: Peter BACK (Royaume-Uni/United Kingdom)

Vice-présidents/Vice-Chairs: Ágnes VADÁSZ (Hongrie/Hungary)  
Ahmed EL FAKI ALI (Soudan/Sudan)

Secrétaire/Secretary: Helen FRARY (Ms.) (OMPI/WIPO)

V. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/  
INTERNATIONAL BUREAU OF THE  
WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Kamil IDRIS, directeur général/Director General

Section de la gestion des techniques de l'information/Information Technology Business  
Management Section: Helen FRARY (chef/Head)

Division des projets informatiques/Information Technology Projects Division:  
Colin BUFFAM (chef de projet du projet WIPONET /Project Manager, WIPONET Project

Division des services informatiques/Information Technology Services Division: Inayet SYED  
(directeur/director); Klaus-Peter WITTIG (directeur adjoint du Service des normes et de la  
documentation/Deputy Director, Standards and Documentation Service); William GUY  
(conseiller principal du Service des normes et de la documentation/Senior Counsellor,  
Standards and Documentation Service); Angel LOPEZ SOLANAS (administrateur principal  
à l'information en matière de propriété industrielle du Service des normes et de la  
documentation/Senior Industrial Property Information Officer, Standards and Documentation  
Service).

[L'annexe II suit/  
Annex II follows]

## ANNEXE II

## ORDRE DU JOUR

	<u>Paragraphes</u>
1. Ouverture de la session	6
2. Élection du président et des deux vice-présidents	7
3. Adoption de l'ordre du jour	8
4. Restructuration du SCIT Voir le document SCIT/6/2.	9 - 12
5. Rapport sur l'état d'avancement du projet WIPONET Voir le document SCIT/6/3.	13 - 18
6. Rapport sur l'état d'avancement de GlobalPat Rapport verbal du Bureau international.	19 - 20
7. Rapport sur l'état d'avancement du projet JOPAL Voir le document SCIT/6/4.	21 - 26
8. Rapport de l'Office européen des brevets sur l'état d'avancement des travaux portant sur la mise à disposition, grâce au service des registres de brevets d'EPIDOS, d'informations relatives à l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées Voir le document SCIT/6/5.	27 – 32
9. Présentation des formules chimiques dans les fascicules de brevet Voir le dossier de projet SCIT/P 10/00 Rev.2.	33 - 34
10. Échange d'informations	35 - 37
11. Calendrier des activités Voir le document SCIT/6/6.	38
12. Clôture de la session	39

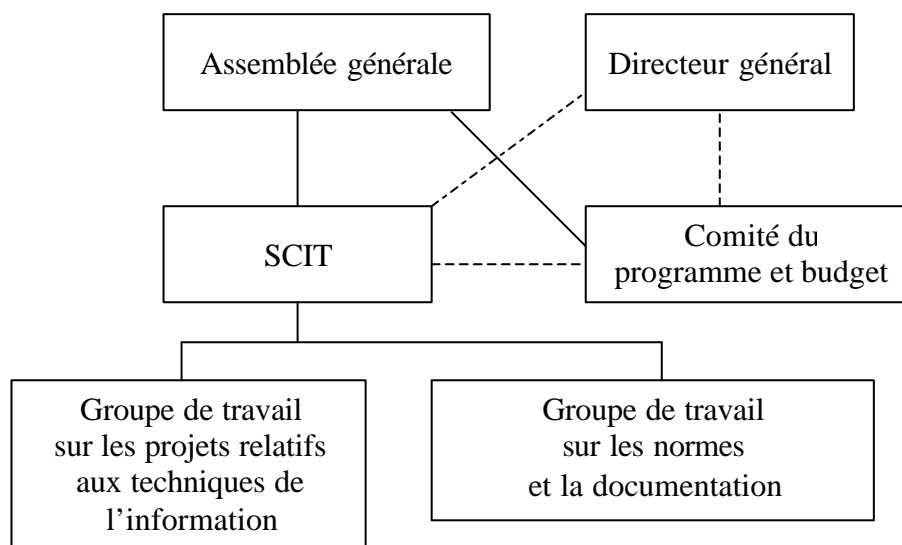
[L'annexe III suit]



## ANNEXE III

CADRE STRUCTUREL ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR  
DU COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION (SCIT)

*approuvé par le Comité permanent des techniques de l'information*



Comité permanent des techniques de l'information

1. Le Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) aura pour mandat de donner des orientations et des avis techniques sur la stratégie globale de l'OMPI concernant les techniques de l'information, y compris les normes de l'OMPI et la documentation en matière de propriété intellectuelle, et de coordonner et diriger les activités de l'ensemble des groupes de travail et des équipes d'experts du SCIT.
2. Le SCIT se réunira une fois par an en session ordinaire et recevra les rapports de situation annuels du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information et du Groupe de travail sur les normes et la documentation. Les recommandations du comité permanent pourront être transmises à l'Assemblée générale de l'OMPI, au Comité du programme et budget ou directement au directeur général, selon qu'il conviendra. Le SCIT sera ouvert à tous les États membres et observateurs de l'OMPI, et il pourra recommander au directeur général d'inviter d'autres représentants des utilisateurs à assister aux réunions. Le SCIT pourra, au besoin, créer des groupes de travail ou des équipes d'experts.
3. Le SCIT pourra mettre en place un mécanisme de prise de décisions par des moyens électroniques, en déléguant au besoin ses pouvoirs aux groupes de travail.

#### Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information

4. Le Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG) aura pour mandat de donner, dans le cadre des orientations fixées par le SCIT, des conseils sur la conception et la planification des différentes phases des projets relatifs aux techniques de l'information, de surveiller l'exécution de ces projets, de présenter au SCIT des recommandations sur le lancement d'activités nouvelles et de le conseiller en ce qui concerne la fixation des priorités pour les projets.

5. L'ITPWG ne se réunira pas plus de deux fois par an et sera ouvert à tous les États membres et observateurs de l'OMPI. L'accent sera mis sur l'utilisation de méthodes de travail électroniques. Les convocations aux réunions comporteront un ordre du jour annoté, qui indiquera les compétences professionnelles ou techniques requises des délégués. Le Secrétariat mettra à la disposition du groupe de travail, sous forme électronique, des rapports de situation par périodes de quatre mois sur toutes les activités principales, ainsi qu'un plan de travail pour l'exercice biennal en cours et un plan à moyen terme pour les quatre années suivantes. D'autres documents, tels que des plans relatifs aux ressources, seront mis à disposition en tant que de besoin.

6. L'ITPWG pourra créer des équipes d'experts chargées de mener des activités ciblées à court terme. L'accent sera mis sur le travail par des moyens électroniques, mais des réunions pourront se tenir si nécessaire.

#### Groupe de travail sur les normes et la documentation

7. Le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) aura pour mandat de constituer un cadre pour l'adoption de normes, lignes directrices, recommandations et déclarations de principe nouvelles ou révisées de l'OMPI relatives aux données de propriété intellectuelle, aux questions en rapport avec le système mondial d'information, à la prestation de services d'information sur le système mondial, à la diffusion des données et à la documentation, qui pourront être promulguées sur décision du SCIT ou transmises pour approbation à l'Assemblée générale de l'OMPI, par l'intermédiaire du SCIT.

8. Comme l'ITPWG, le SDWG sera ouvert à tous les États membres et observateurs de l'OMPI et il ne se réunira pas plus de deux fois par an. Les convocations aux réunions comporteront un ordre du jour annoté, qui indiquera les compétences professionnelles ou techniques requises des délégués. Le groupe de travail pourra aussi créer, au besoin, des équipes d'experts qui travailleront par voie électronique, des réunions étant tenues si nécessaire.

#### Définition et organisation des projets ou des tâches

9. Pour la définition et l'organisation des tâches, les étapes suivantes devront être suivies:
- i) Un nouveau sujet ou une nouvelle activité pourra être examinée à l'initiative de tout État membre ou observateur ou du Bureau international, sur présentation au Secrétariat, par écrit, d'un descriptif succinct du projet comportant:

- un exposé clair du problème ou du besoin particulier à prendre en considération
- l'indication de la façon dont le besoin a été déterminé
- les objectifs de la tâche
- des solutions à envisager
- l'indication des avantages escomptés;

ii) Le Secrétariat collaborera alors, par des moyens électroniques, avec l'ITPWG ou le SDWG pour établir un rapport de faisabilité comportant:

- une estimation des coûts
- une évaluation des risques
- l'indication des ressources requises
- une liste de facteurs de réussite
- les incidences de la tâche en question sur le programme de travail de l'exercice biennal en matière de techniques de l'information;

iii) Le Secrétariat inscrira l'examen du rapport de faisabilité dans le projet d'ordre du jour de la première session suivante du SCIT.

#### Documentation des réunions

10. La documentation des réunions sera traitée par des moyens électroniques, à l'exception de la lettre d'invitation et de l'ordre du jour. L'invitation comportera la liste des documents de la réunion mis à disposition sur le site Web de l'OMPI et indiquera où s'adresser pour obtenir des exemplaires sur papier.

[L'annexe IV suit]

## ANNEXE IV

LISTE DES TÂCHES TIRÉE DU RAPPORT DE LA 4<sup>e</sup> SESSION  
DU SCIT PLÉNIER (SCIT/4/8)

Tâche n°	Description	Groupe de travail désigné dans la nouvelle structure du SCIT	Action à engager par les groupes de travail
1*	Surveiller la création et l'exploitation du WIPONET, en particulier son installation dans les offices de propriété intellectuelle dépourvus d'accès à l'Internet et la formation du personnel des offices à l'utilisation des applications et des services disponibles sur le réseau, et les accords sur le niveau de service en rapport avec le fonctionnement du WIPONET	ITPWG	Les accords sur le niveau de service seront soumis pour examen à l'ITPWG, à sa prochaine réunion
2	Étudier les possibilités offertes par le commerce électronique, son infrastructure et le recours par les offices de propriété intellectuelle à des outils appropriés	ITPWG	La portée de la tâche sera réexaminée après l'application de la nouvelle procédure de définition et d'organisation des tâches par l'ITPWG
3*	Supprimée		
4*	Supprimée		
5*	Suivre des projets pilotes exécutés par le Bureau international visant à évaluer les solutions viables, économiques et faciles à mettre en œuvre (en particulier, les solutions les mieux adaptées aux petits offices de propriété intellectuelle) pour rationaliser et automatiser les fonctions de gestion de la propriété intellectuelle	ITPWG **	
6*	Aider les petits offices de propriété intellectuelle à acquérir des disques optiques pour faciliter l'accès à l'information en matière de brevets	SDWG **	
7	Surveiller le passage aux supports de données électroniques et le matériel correspondant pour mettre à jour la Déclaration de principes et les directives techniques, le cas échéant	SDWG	

Tâche n°	Description	Groupe de travail désigné dans la nouvelle structure du SCIT	Action à engager par les groupes de travail
8	Établir un format international normalisé de demande	SDWG	Le SDWG examinera la portée et le libellé de ce texte en ce qui concerne ses liens avec les tâches 13, 18, 19 et 21
9*	Surveiller la fonctionnalité et le fonctionnement des bibliothèques numériques de propriété intellectuelle	ITPWG	
10	Examiner la nécessité d'utiliser des étiquettes de nom de champ communes dans les bases de données figurant dans les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle	SDWG	
11	Mettre en valeur des sources de références utiles aux offices de propriété intellectuelle pour les rendre accessibles sur le réseau	SDWG	
12	Étudier la possibilité d'améliorer et d'étendre le système de recherche et de classement en langage naturel de l'INPI (France) de manière qu'il couvre les langues officielles de l'ONU, et l'utilité des techniques de ce type pour améliorer la recherche automatique et les systèmes de classement	ITPWG	Le ITPGW examinera la portée et le libellé de cette tâche en ce qui concerne son lien avec la tâche 27
13*	Établir des normes techniques relatives au dépôt, au traitement et au stockage électroniques des demandes de brevet	SDWG	Le SDWG examinera la portée et le libellé de cette tâche en ce qui concerne son lien avec les tâches 8 et 15
14*	Surveiller l'évolution du dépôt électronique des demandes de brevet et des demandes d'enregistrement de marques et fournir aux pays en développement une assistance technique en la matière	ITPWG  **	

Tâche n°	Description	Groupe de travail désigné dans la nouvelle structure du SCIT	Action à engager par les groupes de travail
15	Étudier les conséquences du dépôt électronique sur l'établissement des copies certifiées conformes par les offices, notamment des copies utilisées à des fins de priorité	SDWG	(Voir la tâche 13)
16	Surveiller les activités à entreprendre pour répondre progressivement aux besoins en matière de techniques de l'information du programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI	ITPWG **	
17*	Réviser les normes ST.30, ST.31, ST.32, ST.33, ST.35 et ST.40 de l'OMPI [ST.33 et ST.35 achevées]	SDWG	
18*	Suivre l'élaboration des normes trilatérales relatives aux données déchiffrables par machine et recevoir, à chaque réunion, un rapport des délégations de l'Office européen des brevets, de l'Office japonais des brevets et de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique	SDWG	(Voir la tâche 8). Le Bureau international élaborera un nouveau texte afin d'inclure une partie sur l'harmonisation et d'intégrer la tâche 21 dans la tâche 18
19	Élaborer une norme de l'OMPI concernant la mise à disposition des documents de brevet sur disques optiques en mode mixte	SDWG	(Voir la tâche 8). Le SDWG devrait aussi envisager un lien entre cette tâche et les travaux actuels concernant la norme ST.40
20	Élaborer une recommandation concernant la manière de saisir les éléments figuratifs des marques sous une forme électronique et de les afficher sur un écran de visualisation	SDWG	
21	Suivre les travaux des organes compétents pour élaborer des normes relatives à l'Internet et aux techniques de l'information, et participer à ces travaux	SDWG **	A supprimer dès que le nouveau libellé de la tâche 18 aura été adopté

Tâche n°	Description	Groupe de travail désigné dans la nouvelle structure du SCIT	Action à engager par les groupes de travail
22*	Étudier, compte tenu de la norme ST.14 révisée, si d'autres normes de l'OMPI (par exemple ST.6, ST.10/B, ST.11, ST.12, ST.16, ST.19, ST.30, ST.32, ST.35 et ST.40) nécessitent une révision à l'effet de préciser comment un document de brevet doit être identifié de manière univoque	SDWG	
23	Surveiller l'introduction, dans la base de données EPIDOS/PRS, des informations concernant l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées	SDWG	
24	Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du SCIT dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels	SDWG **	
25	Surveiller l'évolution concernant les publications de l'OMPI disponibles sur CD-ROM et faire rapport à ce sujet à l'organe compétent	SDWG **	
26	Rendre compte des activités de l'OMPI en ce qui concerne a) la mise à jour du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle b) la collecte des statistiques de propriété industrielle c) le "Journal of Patent Associated Literature" (JOPAL) d) la liste des périodiques établie en vertu de la règle 34.1.b)iii) du règlement d'exécution du PCT	SDWG **	

<b>Tâche n°</b>	<b>Description</b>	<b>Groupe de travail désigné dans la nouvelle structure du SCIT</b>	<b>Action à engager par les groupes de travail</b>
27	Surveiller l'avancement des activités visant à mettre en œuvre le système automatisé d'information en matière de classement (CLAIMS) conformément au projet 12 du plan d'exécution du plan stratégique concernant les techniques de l'information	ITPWG **	(Voir la tâche 12)
28	Mettre à jour l'étude sur la délivrance et la publication des CCP et la mettre à disposition sur le site Web de l'OMPI	SDWG **	

- Notes :** \* : Tâche hautement prioritaire  
\*\* : Tâche qui doit être exécutée ou gérée par le Bureau international et dont il doit être rendu compte à l'ITPWG ou au SDWG  
SDWG : Groupe de travail sur les normes et la documentation  
ITPWG : Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information

[Fin de l'annexe IV et du document]